

	<b>PROCES VERBAL</b> <b>REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>17 MARS 2023</b>	Nombre de Conseillers en exercice : 11
		Nombre de Conseillers présents : 08 Nombre de Conseillers votants : 09 Suffrages exprimés : 09

Le VENDREDI 17 MARS 2023 à 20 heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL est dûment convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 14 Mars 2023, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel NICOLAS, Maire.

**Étaient Présents** : Messieurs CAMUS Patrice et FAUCHERON Pascal, Madame GRAINGEOT Lucette, Messieurs COMESSE Cyrille, FATET Laurent, LEVEQUE Jean Paul, et NOEL Hugues

**Absent(s) Excusé(s)**: Madame CHOLE Elisabeth

**Absent(s) Non Excusé(s)**: Messieurs GOURVES Jean François et MARSAL Mathieu

Conformément à l'article L 2121.15, Madame GRAINGEOT Lucette a été nommé secrétaire de séance.

#### Ordre du Jour

- 2023-04 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2022
- 2023-05 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE- COMPTE DE GESTION 2022
- 2023-06 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – AFFECTATION DU RESULTAT 2022
- 2023-07 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – BUDGET PRIMITIF 2023
- 2023-08 - BUDGET D'ASSAINISSEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF 2022
- 2023-09 - BUDGET D'ASSAINISSEMENT – COMPTE DE GESTION 2022
- 2023-10 - BUDGET D'ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DU RESULTAT 2022
- 2023-11 - BUDGET D'ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2023
- 2023-12 – DEMANDE DE RETRAIT DU SDANC
- 2023-13 – CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LE SUIVI DE CHANTIER DE LA GRANDE THEY
- Questions diverses
- Informations du maire

#### 2023-04– BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Madame BOULANT Gabrielle secrétaire de mairie présente le compte administratif 2022 de la commune qui peut se résumer ainsi

CA 2022-Commune	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		Totaux	
RECETTE	Chapitre 040	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	40 349,00	Chapitre 013	Atténuation de Charges	561,77
	Chapitre 10	Dotations Fonds Divers et Réserves	7 794,30	Chapitre 042	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	
	Chapitre 13	Subventions d'Investissements	111 184,20	Chapitre 70	Produits des Services du Domaine et Vente	64 650,06
	Chapitre 21	remise com horloge		Chapitre 73	Impôts et Taxes	230 098,80
	Chapitre 16	caution locataire		Chapitre 74	Dotations et Participations	2 105,88
			Chapitre 75	Autres Produits de Gestion Courante	15 587,00	
			Chapitre 78		242,79	
					313 246,30	
DEPENSE	Chapitre 040	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections		Chapitre 011	Charges à Caractère Général	57 375,04
	Chapitre 20	Immobilisations Incorporelles	1 728,00	Chapitre 012	Charges de Personnel	25 538,77
	Chapitre 21	Immobilisations Corporelles	480 897,84	Chapitre 014	Atténuation de Produits	15 996,00
	Chapitre 23	Immobilisations en Cours logement communal		Chapitre 042	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	40 349,00
	Chapitre 16			Chapitre 65	Autres Charges de Gestion Courante	28 444,50
2041642	enfouissement réseaux elec		Chapitre 67		15,00	
					167 718,31	
		482 625,84			167 718,31	
TOTAUX	Déficit d'Investissement 2022	-323 298,34	Excédent de Fonctionnement 2022	145 527,99		
	Excédent d'Investissement 2021	105 933,28	Excédent de Fonctionnement 2021	409 499,51		
	Déficit Cumulé d'Investissement	-217 365,06	Excédent Cumulé de Fonctionnement	555 027,50		

Monsieur le Maire se retire de la salle du Conseil.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et à l'unanimité,**  
à l'exclusion de M. Michel NICOLAS, Maire

**APPROUVE** le Compte Administratif de l'exercice 2022 de la commune.

**2023-05- BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE- COMPTE DE GESTION 2022**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le compte de gestion proposé par monsieur le Trésorier.

Après avoir entendu les résultats, lesquels sont conformes au compte administratif,

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et à l'unanimité,**

**APPROUVE** le compte de gestion de la commune tel que présenté.

**2023-06 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – AFFECTATION DU RESULTAT 2022**

**CONSIDERANT** que le budget communal fait apparaître :

- Un déficit d'Investissement cumulé 2022 : -217 635,06 €  
 - Un excédent de Fonctionnement cumulé : 555 027,50 €

**DECIDE** de l'affectation suivante :

-Investissement Recette Compte 1068 : 462 365,06 €  
 -Investissement Dépense Compte 001 : - 217 265,06 €  
 -Fonctionnement Recette Compte 002 : 92 662,44 €

**2023-07 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – BUDGET PRIMITIF 2023**

Après avoir entendu la présentation du budget primitif 2023 de la commune, faite par Madame la secrétaire,

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et à l'unanimité,**

**APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2023, voté au chapitre, la balance générale attendue étant la suivante :

BP 2023-Commune	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	Totaux	
<b>RECETTE</b>				
1068	excédent InvestisseT Reporté	002	Exédent d'ExploitaT Reporté	92 662,44
Chapitre 040	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	Chapitre 013	Atténuation de Charges	1 000,00
Chapitre 10	Dotations Fonds Divers et Réserves FCTVA	Chapitre 70	Produits des Services du Domaine et Vente	19 120,00
Chapitre 13	Subventions d'Investissements	Chapitre 73	Impôts et Taxes	181 500,00
Chapitre 16	Emprunts et Dettes Assimilées	Chapitre 74	Dotations et Participations	1 250,00
		Chapitre 75	Autres Produits de Gestion Courante	10 510,00
021	transfert de la section fonctionnement reste à réaliser 2022	chapitre 77	produits exceptionnels	
	<u>837 402,46</u>		<u>306 042,44</u>	
<b>DEPENSE</b>				
001	Déficit InvestisseT Reporté	Chapitre 011	Charges à Caractère Général	155 842,43
Chapitre 20	Immobilisations Incorporelles	Chapitre 012	Charges de Personnel	27 270,00
		Chapitre 014	Atténuation de Produits	17 000,00
Chapitre 21	Immobilisations Corporelles	Chapitre 042	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	39 935,00
chapitre 23	immobilisation en cours	Chapitre 65	Autres Charges de Gestion Courante	54 985,01
165	Cautions Appartement	Chapitre 66	Charges Financières	200,00
	reste à réaliser 2022	Chapitre 67	Charges Exceptionnelles	510,00
1641	emprunts AF	022	Dépenses Imprévues (Alimentation de Décisions Modificatives)	10 000,00
20	Dépenses imprévues	Chapitre 68	créances douteuses	300,00
	<u>837 402,46</u>		<u>306 042,44</u>	
<b>Déficits /Excédents</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**2023-08 – BUDGET D'ASSAINISSEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Madame BOULANT Gabrielle secrétaire de mairie présente le compte administratif 2022 de l'assainissement qui peut se résumer ainsi

CA 2022 - Ass RECETTE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		Totaux
28156	amortissement travaux	33 204,00	chap 042: opération d'ordres 777 amortissement subvention	29 086,91 29 086,91	
			chap 70: vente de produits 70611 REDEVANCE d'ASS	9 166,92 9 166,92	
		33 204,00		38 253,83	71 457,83
DEPENSE	chap 040: opération d'ordres 1391 amortissement subvention	29 086,91 29 086,91	chap 11: charges à caractère général 6061 fourniture non stockable (EDF)	4 955,62 1 379,06	
	chap 16: charges financières 1641 Remboursement d'Emprunt	20 712,59 20 712,59	611 sous traitance PSL 61523 réparation station due à la foudre 6156 location carte sim	2 036,63 972,60 567,33	
		49 799,50	chap 042: opération d'ordres 6811 amortissement	33 204,00 33 204,00	
			chap 66: charges financières 66111 Intérêts d'Emprunt	5 980,73 5 980,73	
TOTAUX	Déficit d'Investissement 2022	-16 595,50	Déficit de Fonctionnement 2022	-5 886,52	-22 482,02
	Excédent d'Investissement 2021	22 211,11	excédent de Fonctionnement 2021	5 385,72	
	Excédent Cumulé d'Investissement	5 615,61	Excédent Cumulé de Fonctionnement	-500,80	

Monsieur le Maire se retire de la salle du Conseil.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, et à l'unanimité,**  
à l'exclusion de M. Michel NICOLAS, Maire

**APPROUVE** le Compte Administratif de l'exercice 2022 de l'assainissement.

#### 2023-09 – BUDGET D'ASSAINISSEMENT – COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le compte de gestion proposé par monsieur le Trésorier.

Après avoir entendu les résultats, lesquels sont conformes au compte administratif,

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et à l'unanimité,**

**APPROUVE** le compte de gestion de l'assainissement tel que présenté.

#### 2022-10 – BUDGET D'ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DU RESULTAT 2022

**CONSIDERANT** que le budget fait apparaître :

Un excédent d'Investissement cumulé :	5 615.61 €
Un déficit de Fonctionnement	- 500.80 €

**DECIDE** de l'affectation suivante :

_Investissement Recette Compte 1068 :	
_Investissement Dépense Compte 001 :	5 615.61 €
_Fonctionnement Recette Compte 002 :	- 500.80 €

#### 2022-11 – BUDGET D'ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2023

Après avoir entendu la présentation du budget primitif 2023 de l'assainissement, faite par Madame la secrétaire,

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et à l'unanimité,**

**APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2023, voté au chapitre, la balance générale attendue étant la suivante :

BP 2023 - Assainisse	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT			Totaux
RECETTE					
	021 virement de la section de fonctionnement	11 867,30	70611 Redevance Assainissement Collectif	8 000,00 €	
			74 subvention commune	20 000,00	
	OO1 excédent investissement	5 615,61	777-042 amortissement subvention	29 086,91	
	28156-040 amortissement dépréciation	33 204,00			
		50 686,91		57 086,91	107 773,82
DEPENSE	1391-040 amortissement subvention	29 086,91	002 Déficit fonctionnement 2022	500,80	
	1641 Remboursement Emprunt	21 600,00	6061 Energie Electricité	3 000,00	
			6817 créances douteuses	15,00	
			678 Charge Exceptionnelle	1 299,81	
			66111 Intérêt Emprunt	5 200,00	
			611 entretien des pompes	2 000,00	
			6811-042 amortissement travaux dépréciation	33 204,00	
			023 virement à la section d'investissement	11 867,30	
		50 686,91		57 086,91	107 773,82
Déficits /Excédents		0,00		0,00	0,00

### 2023-12- DEMANDE DE RETRAIT DU SDANC

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif invitant celui-ci à se prononcer sur :

**La demande de retrait du SDANC de la commune de MAXEY SUR MEUSE.**

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité atteinte,**

**ACCEPTE** le retrait de la commune de MAXEY SUR MEUSE conformément aux statuts de celui-ci.

### 2023-13 - CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LE SUIVI DE CHANTIER DE LA GRANDE THEY

Suite à l'appel d'offre du 12 janvier validé le 07 mars 2023 à 10 H 00, Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise ARMONIE ENVIRONNEMENT & Agence ADP retenue par la commission d'appel d'offre

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**RETIENT** L'entreprise ARMONIE ENVIRONNEMENT & Agence ADP pour effectuer ce travail de maître d'œuvre pour un montant de 53685. € HT. HARMONIE ENVIRONNEMENT ADPHARMONIE ENVIRONNEMENT ADP

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### SIGNATURES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

NICOLAS Michel	CAMUS Patrice
FAUCHERON Pascal	CHOLE ELISABETH
COMESSE CYRILLE	FATET Laurent

PROCURATION  
DONNEE

<b>GOURVES Jean-François</b>	<b>GRAINGEOT LUCETTE</b>
<b>LEVEQUE JEAN PAUL</b>	<b>MARSAL MATHIEU</b>
<b>NOEL HUGUES</b>	